Elections Législatives du 12 Mars 1978

CIRCONSCRIPTION DE SAINT-FLOUR - MURAT - MAURIAC



Alexandre ANDRAUD
Agriculteur à Cheylade



Frédéric CHANUT
Agriculteur à Ally

AGRICULTEURS... Depuis 1950, nous réclamons la parité des revenus avec les autres secteurs de l'économie. Le cabinet Gaillard, en 1958, avait vu le vote de cette loi tant attendue. La Vᵉ République n'a jamais toléré qu'elle soit appliquée. Cette loi qui nous aurait permis de vivre décemment, pour la seule raison qu'elle permettait aux prix agricoles de monter à la même cadence que les prix industriels dont certains sont indispensables à l'agriculture : mécanisation, engrais, aliments du bétail... Comment se fait-il qu'on en reparle seulement 20 ans après, à la veille des élections ? Il nous faut donc croire quelqu'un ou une politique qui vous promet ce qu'elle a combattu pendant 20 ans ? Il nous faut donc croire à un peu plus de justice... Les balances de l'Etat seraient donc devenues justes ? Les prix agricoles pourront monter à la même cadence que les prix industriels ? Pourquoi depuis 20 ans et plus en était-il autrement, pourquoi ceux qui ont maintenu l'agriculture en état d'infériorité veulent-ils maintenant plus de justice : parce qu'il y a les élections et qu'ils ont peur.

Le Président de la République a dit à Vassy : « Le seul moyen d'obtenir la parité des revenus agricoles, c'est d'arriver au juste prix des produits agricoles. » **Paysans, vous êtes seuls juges;** deux des vôtres disent : « Ça c'est du culot ! » Des graphiques vous indiqueraient que l'indice des prix des produits agricoles à la production et l'indice des prix d'achat des moyens de production sont au même point en 1976 en Allemagne Fédérale, alors qu'en France la différence est de 9 à 10 % entre les deux. En 1976, le quintal d'aliment vache laitière valait 85 F; 105 F en 1977. Le prix du lait a t-il suivi ?

L'EXODE RURAL est le fléau qui saigne à blanc nos forces vives. Qu'a-t-on fait pour l'arrêter où seulement pour le freiner ? **Rien.** On le constate, on fait semblant de le déplorer. En dix ans, il est parti un million de paysans des campagnes de France; aujourd'hui, il y a plus d'un million de chômeurs. Pourquoi le Cantal est-il un des départements qui se dépeuple le plus ? Malgré les conditions ingrates, on n'apporte aucune compensation, telles réductions des frais de transport, l'essence et le fuel plus chers qu'ailleurs. L'Etat n'investit pas pour l'agriculture, pour les bâtiments qui dans cette région doivent être plus solides qu'ailleurs donc plus chers. Les investissements de tous ordres, bien étudiés, donneraient du travail. De-ci de-là du tape à l'œil qu'on monte en épingle (bâtiments agricoles inemployés et défrichement abandonné : région de Saint-Privat, Corrèze). (Autre exemple : on nous prend de l'électricité, que nous donne t-on en compensation ?

Dans son livre " Le Mal Français " qui indéniablement est un ouvrage sérieux, Alain Peyrefitte a écrit cette phrase qui fait mal aux paysans que nous sommes, je cite : « Si la France est pauvre en hommes, son excédent de population agricole constitue une appréciable réserve pour le rattrapage industriel. » Que pensez-vous de cet aveu sous une telle plume, l'exode rural sciemment pratiqué pour une politique des prix agricoles volontairement maintenus au-dessous du prix de production.

Au VII° Plan, il est dit qu'il doit partir encore 300 000 agriculteurs entre 1977 et 1980.

Il est singulier d'ailleurs que les organismes agricoles responsables n'aient jamais posé de questions et demandé à qui de droit des comptes précis sur cet exode rural que l'on feint de croire dicté par une loi de nature. 100 000 ruraux au minimum sont happés par les villes par an. Que pense de cela le Conseil économique et le Parlement ? **Va-t-on attendre que la classe paysanne ait totalement disparu de nos campagnes ?**

On a volontairement divisé la France en deux, les agriculteurs d'une part, le reste de la nation d'autre part. On nous a accusés d'être la cause de la vie chère ! Tous les prix des denrées alimentaires font plus que doubler de la production à la consommation parce que trop grevés de taxes et de fiscalité pendant le circuit de distribution. Au contraire, ces produits de première nécessité devraient être l'objet d'un régime spécial. Il est anormal que des produits de second ordre puissent se payer une publicité qui nous "rase"... et que le consommateur paie.

Si l'agriculture était plus prospère, le paysan s'abrutirait moins dans son travail et vivrait comme tout le monde. Il aurait gardé la main-d'œuvre salariée indispensable dont il a été contraint de se séparer dans bien des cas, ne pouvant la payer. Est-ce là la politique de l'emploi ? Pendant ce temps, l'exploitation familiale devient l'exploitation de la famille paysanne. Combien de femmes d'exploitants, d'enfants, de grands-parents travaillent bénévolement pour pouvoir joindre les deux bouts ? Faudra-t-il une autre campagne électorale pour voir tous ces problèmes...

Nous sommes gouvernés par des gens qui avec des sanglots dans la voix dramatisent tout. Ils sont pleins de bonne volonté, soi-disant, et surtout de condescendance à notre égard. En tous cas, **ils font preuve d'incapacité et d'incompréhension totales de nos problèmes.**

Le sort qui nous est fait est tel que nous nous désintéressons de nos problèmes généraux et par suite subissons une tutelle que certains de nos représentants syndicaux, non suivis par la masse paysannes, n'arrivent pas à secouer parce qu'elle est trop puissante visà-vis d'eux qui ne le sont pas !

COMMERÇANTS... La morte saison est longue ! Que faire ? Fermer la porte ? Non ne partez pas, mais exigez un régime fiscal adapté à notre Département, à votre métier.

ARTISANS... Hommes qui avez choisi la liberté, on vous a accablés de charges sociales et de taxes telles qu'elles vous incitent à réduire le nombre de vos ouvriers. La T.V.A. qui vous concerne doit être réduite.

PETITS EPARGNANTS... Vous vous êtes privés pour faire quelques économies, vous les avez confiées à l'Etat, votre capital s'est dévalué et on vous paye 2 ou 3 % d'intérêt. Pendant ce temps les banques prêtent à 10 - 12 % et plus.

ET VOUS LES JEUNES

Soyez rassurés, on va s'occuper de vous : le travail manuel méprisé pendant des décades est maintenant glorifié. Tant mieux. Nous avons toujours été fiers de nos mains calleuses, parce que nous sommes des paysans. Oui mais des paysans ont-il le droit de prétendre à la députation ? Est ce un domaine réservé. On nous dit riches vous avez tout au soleil même vos dettes. D'autres ont leur fortune à l'ombre beaucoup plus importante que la votre mais elle ne se voit pas. La votre est votre outil de travail et vous ne devez pas y toucher. L'avenir pour vous est dans la construction de bâtiments d'habitation et d'exploitation neufs, adaptés à votre époque, c'est possible avec des prêts à 35 ans à un taux en rapport avec vos revenus mais il faut qu'en haut lieu on croit à l'avenir de ce département. Cela donnerait du travail aux artisans, aux commerçants, à l'industrie et le chomage sera en partie résolu dans le Cantal. Mais il faut pour cela une volonté politique.

Habitants du Cantal vous avez encore de l'amour propre, accepterez vous longtemps une considération qui ne se manifeste qu'à la veille des élections.

ANDRAUD et CHANUT sont des Cantaliens comme vous, qui se présentent pour vous, sans avoir plus de moyens que vous.

Candidats d'Union pour la vérité.

Non inscrits à un parti politique